

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL
DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (CDPSF),

TENUE LE 17 OCTOBRE 2016 À 15 H 30.

Hôtel & Suites Le Dauphin Drummondville,

600 Boulevard Saint-Joseph,
Drummondville,
Québec J2C 2C1

1. Mot de bienvenue (15h30)

M. Mario Grégoire, président, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux administratrices et administrateurs présents et en profite pour les remercier de leur participation compte tenu des circonstances spéciales de cette assemblée.

Ce dernier rappelle que l'objectif de cette assemblée spéciale est de présenter et de recevoir les états financiers vérifiés pour l'année 2015-2016, ces derniers n'ayant pas été adoptés lors de l'assemblée annuelle régulière des membres du CDPSF le 26 mai dernier.

Monsieur Grégoire explique brièvement les circonstances à savoir les informations manquantes au sujet du traitement des taxes (TPS/TVQ), informations qui tardaient à venir de la part des représentants de la Chambre de la sécurité financière.

Nomination d'un président d'assemblée :

Monsieur Mario Grégoire appelle une proposition pour désigner Monsieur Gérald Trottier pour agir à titre de président d'assemblée.

Proposé par : Lorraine Beaumier

Secondé par : Gilles Pellerin

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire d'assemblée :

Monsieur Gérald Trottier appelle une proposition pour désigner Monsieur Henri-Julien Chartrand pour agir à titre de secrétaire d'assemblée.

Secondé par : Jean Paul Allard.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du Quorum et ouverture de l'assemblée (I) (D)

Le secrétaire confirme que l'Avis de convocation a été envoyé dans les délais prescrits en vertu des règlements généraux. L'envoi a été effectué par courriel à tous les membres inscrits dans les registres du CDPSF en plus d'avoir affiché sur le site internet du CDPSF.

Le secrétaire confirme que l'identité des personnes présentes a été vérifiée pour un total de 85 membres présents pour cette assemblée spéciale annuelle. Tous sont donc autorisés à participer à cette assemblée.

Le quorum est atteint et les conditions de présences sont respectées.

Le président déclare l'ouverture de la réunion à **15h35**.

3. Adoption de l'ordre du jour (I) (D)

Après lecture de l'ordre du jour par le président d'assemblée, Monsieur Gérald Trottier, qui précise que si les membres souhaitent rajouter des items au point **VARIA**, celui-ci sera fermé après l'adoption de l'ordre du jour.

Monsieur appelle une proposition pour que soit adopté l'ordre du jour tel que lu.

Proposé par : Yvon Neveu

Secondé par : Louis Roger Valiquette

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Présentation du président directeur général (I) (RM) (D)

5. Présentation et réception des états financiers (I) (RM) (D)

6. Varia (I)

7. Clôture de l'assemblée annuelle spéciale (I) (D)

Proposé par : Louis Roger Valiquette

Appuyé par : Jeanne Senneville

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire confirme la levée de l'assemblée annuelle spéciale des membres du lundi 17 octobre 2016 à 16h15.

Proposé par : Lorraine Baumier

Secondé par : Christian Hémond.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gérald Trottier

Le président d'assemblée

Monsieur Henri-Julien Chartrand

Secrétaire

Documents de référence utilisés :

Avis de convocation;

Ordre du jour de l'assemblée annuelle spéciale des membres du CDPSF 17 octobre 2016;

Document de présentation PowerPoint du Président directeur général;

États financiers pour toutes les périodes du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2016;

Tableau EXEL des postes comptables pour les données du 14 octobre 2014 au 31 mars 2016;

Règlements généraux du CDPSF.